



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
DU
MARDI 17 OCTOBRE 2017**

		PRESENT	EXCUSE	ABSENT
Représentants des usagers	M. Pierre LE BARS	X		
	M. François LE FLOCH	X		
	Mme Anne-Marie LE MOING	X		
	M ^{me} Madeleine LE MOULLAC		X	
Représentants des familles	M ^{me} Marie-Pierre LE MOING	X		
	M. Patrick FRABOULET	X		
	M. Bertrand LE GUENNEC	X		
Représentante du personnel	Mme Brigitte ROLLAND	X		
Représentant du Conseil d'Administration	M ^{me} Marie-France PAILLARD		X	
Directeur	M ^{me} Christelle MATHIEU-RIOU	X		
Cadre de santé	M ^{me} Fabienne LE BLANC	X		
Animatrice	M ^{me} Hélène CABO	X		
Secrétaire	M ^{me} Maryse ETIENNE	X		

ORDRE DU JOUR

- 1) Budget primitif 2018
- 2) Renégociation du prêt PLS
- 3) Prime de logement
- 4) Plan de formation du personnel
- 5) Synthèse groupes de travail 2017
- 6) Evaluation interne 2017
- 7) Séjours vacances
- 8) Questions diverses

Début de séance à 10 h 30

Madame MATHIEU-RIOU souhaite la bienvenue à Madame Fabienne LE BLANC cadre de santé à la résidence Ty Noal depuis le 4 septembre 2017 ainsi qu'à Monsieur Patrick FRABOULET nouveau représentant des familles dont la maman est résidente à l'unité Emeraude.

1- Budget primitif 2018

Madame MATHIEU-RIOU parcourt les données budgétaires et s'arrête sur les points importants :

- Elle informe que le niveau de dépendance dans l'établissement est élevé. Elle indique par ailleurs que le Pathos moyen pondéré (PMP) qui sert à mesurer les niveaux de soins nécessaires pour la prise en charge des polypathologies sera revu en 2018.

1-Les dépenses

- Groupe I : dépenses d'exploitation courante
Elle informe que les dépenses d'exploitation courante sont en baisse. Elle a renégocié certains contrats (énergie).
- Groupe II : dépenses de personnel
La demande de progression du groupe II est raisonnable car limitée à 1.56 %. Certaines augmentations relatives au statut de la fonction publique hospitalières ne sont pas maîtrisables. Mme MATHIEU-RIOU informe que le point d'indice et la PPCR (parcours professionnel des carrières et des rémunérations) sont gelés pour 2018. Le PPCR avait été intégré aux propositions 2018. Le dispositif a été gelé récemment.
- Groupe III : dépenses liées à la structure
Le volume des dépenses du groupe III est en légère augmentation (+0.89%) ce qui est très raisonnable dans le contexte actuel de contrainte financière et d'augmentation de certaines dépenses.

La proposition de budget 2018 montre une augmentation de 1.19 % toutes sections et groupes confondus.

2-Les recettes

Les recettes sont divisées en trois groupes : le prix de journée, l'APA et la dotation soins CPAM.

Les points notables sont les suivants :

- L'augmentation des recettes de groupe I (tarification) à hauteur de 1,99% toutes sections confondues,
- La proposition de reprise sur les provisions de 60 000 € pour limiter l'impact sur le prix de journée des demandes d'augmentation.

- **Le budget primitif n'est pas approuvé à l'unanimité. Deux membres émettent un avis défavorable pour signaler le manque de moyens attribués à l'EHPAD.**

3-Proposition de tarifs 2018

Le reste à charge des résidents augmenterait de 0.73 € (hébergement et dépendance) par jour et reviendrait à 1988.70 € pour un mois de 30 jours.

- **La proposition de tarifs n'est pas adoptée à l'unanimité. Un membre du CVS émet un avis défavorable.**

Les tarifs des déjeuners pour les repas communaux ont rejoint le tarif des repas retraités soit 6.50 €.

Une porte sécurisée a été installée pour l'entrée du personnel et a entraîné le rajout concernant le coût des pertes de badges dans les tarifs annexes. Des badges nominatifs ont été mis en place pour l'administration et les UPAD.

- **Les membres du CVS émettent un avis favorable pour les tarifs annexes.**

2- Renégociation du prêt PLS

L'emprunt le plus important pour la construction de l'EHPAD est le PLS (prêt locatif social de la caisse des dépôts). Le PLS à taux variable est en partie indexé sur le livret A. Mme MATHIEU-RIOU souligne que l'EHPAD a la capacité de rembourser partiellement l'emprunt et d'envisager le passage à un prêt à taux fixe pour se garantir un taux pendant les 22 ans restants à rembourser. Elle informe qu'une indemnité de remboursement anticipée serait à régler. Le gain net prévu se situerait au-delà de 300 000 € selon les projections réalisées par la caisse des dépôts et consignation. Il serait intéressant de voir si l'établissement n'a pas la capacité de faire un emprunt moins élevé au vu de sa section d'investissement et de son niveau de trésorerie.

- **Les membres du CVS émettent un avis favorable à la proposition de Mme MATHIEU-RIOU.**

3- Prime de logement

Mme MATHIEU-RIOU informe les membres du CVS qu'elle assure les gardes administratives toute l'année conjointement avec le cadre de santé. Au-delà de 40 jours de garde dans l'année une prime brute mensuelle de 1142.00 € sera allouée à Mme LE BLANC. Auparavant les gardes de Mme FRANCOIS-HAUGRIN étaient rémunérées sur un autre système basé sur les astreintes qui n'est plus applicable.

- **Les membres du CVS émettent un avis favorable à l'attribution de la prime réglementaire à Mme LE BLANC.**

4- Plan de formation du personnel

Il y a deux types de groupes de formations. Les formations institutionnelles qui sont choisies par l'établissement (10 formations en 2018) et les formations DIF (droit individuel à la formation) qui sont demandées par les agents (14 formations en 2018).

5- Synthèse groupes de travail 2017

4 groupes de volontaires se sont constitués pour travailler tout au long de l'année autour de 4 thèmes :

Groupe	Nombre de réunions	Résultat
Accueil	3	Procédure accueil Modification du cadeau pour les hébergés permanents Refonte du formulaire de recueil des habitudes de vie
Bienveillance	4	Livret bienveillance Réflexions éthiques
Décès	4	Procédure d'annonce et de réalisation de cartes ensuite Mise en place d'un dispositif d'annonce Validé avec des résidents
Anniversaires	2	Une procédure UPAD Une procédure EHPAD

La dynamique autour de ces groupes se poursuivra en 2018.

6- Evaluation interne

L'évaluation interne est en cours. Le logiciel AGEVAL nous accompagne dans cette démarche. 6 groupes de travail ont été constitués. Deux personnes sont pilotes dans chaque groupe. L'évaluation interne terminée sera présentée aux instances. Cette présentation devrait intervenir début 2018.

7- Séjours vacances

A l'initiative des agents 2 séjours de 3 jours et 2 nuits ont été effectués :

	14 au 17 juin 2017	19 au 21 septembre 2017
Agents accompagnateurs	Véronique JEGO Manuela BOULO	Yvonne JAN Marion GUILLEMOT
Nombre de résidents	5	5
Lieu	Argol	Quistinic
Activités	Promenade en bateau Marché Apéritif avec CREDIN Promenade en bord de mer Musée des vieux métiers	Musée de la carte postale Visite à Poul Fétan Restaurant Promenade

	Restaurant	
Coût du séjour	750 €	924.70 €

8- Questions diverses

- Inviter quelques bénévoles au repas de Noël pour pouvoir faire le lien entre les résidents et leur famille
- Faire part au conseil d'administration de l'incidence de la baisse de 5 € des APL sur le coût du prix de journée hébergement
- Calculer le prix de revient du repas
- Le repas de Noël aura lieu le vendredi 15 décembre 2017.

La séance est levée à 12 H 15

Fait à Noyal-Pontivy, le 17 octobre 2017

La Présidente du CVS
Mme LE MOING Marie-Pierre



